

<https://ricochets.cc/Gap-expulsion-du-centre-d-hebergement-autogere-le-CESAI-le-19-aout.html>



Gap : expulsion du centre d'hébergement autogéré le CESAI le 19 août

- Les Articles -

Publication date: mercredi 19 août 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Expulsion du Cesai ce matin (mercredi 19 août).

Le commandement de quitter les lieux n'a pas été délivré, la préfecture a agi par surprise.

50 personnes sont à la rue !

Besoin de nourriture et de soutien.

Rassemblement à 15 h devant la préfecture.

(Source : [Vallées en lutte](#))

► [Plus d'infos sur le CESAI](#)

Le Cesai est un bâtiment occupé depuis octobre 2018 en plein centre-ville de Gap qui accueille une 60ème de sans abris de tous pays.



Gap : expulsion du centre d'hébergement autogéré le CESAI le 19 août

► Voir aussi :

- [Hautes-Alpes : le Césai répond au maire de Gap qui parlait « d'éradiquer la zone de non-droit »](#)
- [Hautes-Alpes : le « Césai » évacué à Gap](#)

La justice et les notables évoquent de prétendus troubles à l'ordre public pour justifier leur volonté d'expulser le CESAI.

On constate que les troubles à l'ordre public sont plutôt l'expulsion d'exilé.e.s et personnes précaires, la chasse aux résistants solidaires, les institutions anti-démocratiques en vigueur en France et à Gap.

Les vrais troubles à l'ordre public c'est la mainmise tyrannique sur nos vies et nos moyens d'existence d'une collusion complice entre l'Etat autoritaire et policier, les institutions politiques anti-démocratiques et le monde capitaliste.

Le trouble à l'ordre public c'est la volonté de détruire et d'empêcher par la force toute forme d'autonomie et d'auto-organisation qui agite les pouvoirs et leurs alliés.



Gap : expulsion du centre d'hébergement autogéré le CESAI le 19 août